



Assemblée communautaire à Brossac

La nouvelle paroisse de Chalais doit se constituer progressivement à la fois dans l'unité des trois communautés locales (Brossac, Aubeterre et Chalais) et dans l'écoute et le respect de leurs différences et de leurs histoires propres.

Afin d'être à l'écoute de tous, et avant d'écrire ensemble un " projet pastoral de paroisse ", des Assemblées Communautaires sont prévues dans chacune des communautés. Elles permettront de présenter les richesses et les attentes de chaque communauté, et d'écrire ensemble les premières pages d'un nouveau chapitre de l'Eglise dans ce secteur de la Charente.

Les Assemblées Communautaires sont ouvertes à toutes et tous, habitués ou non, de tous les âges, proches ou loin de l'Eglise ! A Brossac, elle aura lieu : le mardi 6 octobre à 14h30

Une Assemblée Paroissiale sera prévue plus tard pour mettre en commun toutes les paroles échangées au cours des Assemblées Communautaires et tracer ensemble les axes du travail commun.